CONTACT

Pôle Ressources Handicap

Siège social PEP 50
24, rue de la Poterne
50 000 Saint-Lô
www.pep50.fr
Tél: 02.33.57.95.15

Patricia GIRRE
Coordinatrice de projets
vacances handicap
patricia.girre@pep50.fr
06.16.66.21.13

En partenariat avec

SEJOURS ADAPTES

2021

SOLIDARITÉ ÉGALITÉ CITOYENNETÉ LAÏCITÉ

Programme Prévisionnel

Printemps 2021

Du 3 au 7 mai
Curieux de la nature - Saint-Martin-de-Bréhal
Tranche d'âge : 6-20 ans
Prix : 450€

Week-end en juin
Lieu et date à déterminer
Tranche d'âge: 6-20 ans

Eté 2021

Du 25 au 31 juillet
Au galop ! - Saint-Martin-de-Bréhal
Tranche d'âge : 6-12 ans
Prix : 650€

Du 2 au 8 août
Vivre à l'âge de pierre - Saint-Martin-de-Bréhal
Tanche d'âge : 13-20 ans
Prix : 650€

Du 8 au 14 août
A chacun son rythme - Montmartin-sur-mer
Tranche d'âge : 6-12 ans
Prix : 650€

Du 15 au 21 août
Sportez-vous bien ! - Montmartin-sur-mer
Tranche d'âge : 13-20 ans
Prix : 650€

Présentation et inscription

Séjours adaptés et temps de répit

Le Pôle Ressources Handicap propose tout au long de l'année des séjours adaptés pendant les petites et grandes vacances ainsi que certains weekends. Ces séjours permettent aux enfants de profiter de vacances et aux familles de bénéficier de temps de répit.

Pour qui ?

Enfants ou jeunes en situation de handicap de 6 à 20 ans
(troubles visuels, auditifs, mentaux et cognitifs, moteurs, psychiques ou polyhandicapés).

Où ?

Dans les centres PEP 50 : Saint-Germain-sur-Ay, Montmartin-sur-mer, Saint-Martin-de-Bréhal, Courseulles-sur-mer, Valloire, Clinchamps-sur-Orne et Asnellles.

Taux d'encadrement

Accueil de 12 enfants en situation de handicap.
1 directeur et 4 ou 5 animateurs selon l'autonomie des enfants.

Formation des animateurs

Elle se fait en interne avec des intervenants spécialisés.

Modalités

1- Rencontre de chaque nouvel enfant ou jeune et leurs parents avant un séjour par la coordinatrice.

2- Remplir un dossier de renseignements pour mieux connaitre l'enfant et ses habitudes de vie.

3- Remplir le bulletin d'inscription pour établir un devis.

4- Aides financières possibles (MDA ou CAF).

5- Apporter le carnet de voyage rempli, signé ainsi que l'attestation d'assurance, la mutuelle et la photocopie des vaccins au début de chaque séjour.

6- Rendez-vous sur place ou possibilité de transport.